

# Premier Forum international de l'environnement à l'intention des organismes de bassin

## La gouvernance des ressources en eau douce après Rio+20 :

Relever le défi du développement durable

ANNONCE FINALE

Co-organisé par  
le Gouvernement du Royaume de Thaïlande



En partenariat avec:



International Association for Water Law  
*Association Internationale de Droit de l'Eau*  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DES EAUX



## I. Contexte

Les ressources mondiales en eau douce sont en crise. Les fleuves, les lacs, les aquifères, les zones humides et les autres masses d'eau subissent de plus en plus de pressions, du fait de la croissance démographique et de l'expansion économique. Les eaux superficielles comme les eaux souterraines s'épuisent et sont de plus en plus polluées. Les espèces, les habitats et les écosystèmes, ainsi que les individus et les communautés du monde entier souffrent de plus en plus de cette situation.

Les structures de gouvernance actuelles sont généralement constituées de cadres politiques, juridiques et institutionnels axés sur la satisfaction des besoins en eau des êtres humains. Ces cadres abordent souvent de manière insuffisante, voire pas du tout, la protection et l'utilisation durable des ressources en eau douce disponibles et des écosystèmes associés. Il est essentiel de mettre en place des arrangements de coopération efficaces, qui assurent une gestion conjointe des bassins transfrontaliers et qui tiennent compte de la dimension environnementale de la gestion de ces ressources essentielles, alors que des nouveaux défis surgissent, tels que les changements climatiques.

## II. Objectif

Le premier Forum international de l'environnement à l'intention des organismes de bassin constituera une plate-forme pour les organismes de bassin du monde entier, pour qu'ils puissent travailler ensemble afin d'améliorer la gouvernance et la gestion des bassins transfrontaliers, en prenant en considération et en intégrant les aspects relatifs à l'environnement.

Les organismes de bassin auront une occasion unique de partager des données d'expérience et des meilleures pratiques pour relever les défis environnementaux auxquels ils sont confrontés, d'examiner des nouvelles approches, de construire des partenariats concrets et de mettre en place des mécanismes permettant de renforcer leurs capacités.

## III. Résultats escomptés

- La création d'une plateforme régulière permettant aux organismes de bassin de mener des débats et de prendre des dispositions pour améliorer la gouvernance et la gestion des ressources en eau douce transfrontières;
- Le renforcement des mécanismes juridiques, politiques, financiers et institutionnels permettant d'appuyer les organismes de bassin, pour résoudre les problèmes d'environnement liés aux ressources en eau superficielle et en eau souterraine;
- L'adoption de mesures prioritaires visant à améliorer l'état des écosystèmes des bassins transfrontaliers, applicables aux ressources en eau superficielle et en eau souterraine identifiées par les parties prenantes;
- Un plus grand soutien politique et institutionnel apporté aux cadres de coopération internationale en matière de gestion durable des bassins transfrontaliers;
- Une contribution apportée par les organismes de bassin aux processus et aux forums internationaux, tels que ceux liés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm, au Forum mondial de l'eau et à d'autres encore.

## IV. Thèmes examinés

1. **La préservation des écosystèmes et de la diversité biologique:** les écosystèmes et les services écosystémiques subissent actuellement un déclin et une détérioration rapides et importants, qui constituent une menace pour la viabilité des ressources en eau superficielle et en eau souterraine. La croissance démographique et l'expansion économique se traduisent par une augmentation des besoins en eau des êtres humains, alors que les besoins en eau de l'environnement sont souvent négligés dans les pratiques de gestion de l'eau, entraînant des conséquences graves pour le milieu aquatique. Les organismes de bassin contribuent de plus en plus au maintien et à la restauration des écosystèmes des bassins hydrographiques, pour parvenir au développement durable et pour aller dans le sens d'un développement économique plus « vert ».

2. **L'adaptation aux changements climatiques:** Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a clairement indiqué que les changements climatiques auront des conséquences graves pour les ressources mondiales en eau douce. De nombreux pays et régions - en particulier les zones arides et semi-arides des pays en développement – subissent déjà les effets d'un climat de plus en plus imprévisible et changeant, notamment une augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles liées aux précipitations (sécheresses et inondations). La gouvernance et la gestion des bassins transfrontaliers seront cruciales pour faire face aux changements climatiques. D'autre part, les principaux défis à relever pour s'adapter aux changements climatiques concerneront à la fois la mise en valeur et la gestion des ressources en eau superficielle et en eau souterraine.
3. **Les lois et règlements relatifs à l'environnement:** Le droit international de l'eau a évolué d'une origine axée sur les hommes et sur le commerce, pour s'étendre aux questions relatives à la protection de l'environnement. Cette évolution a été importante pour les organismes de bassins transfrontaliers, ainsi que pour l'élaboration d'un grand nombre d'accords multilatéraux sur l'environnement et de principes environnementaux reconnus à l'échelle internationale. D'autre part, de plus en plus de pays utilisent une approche plus « écologique » lorsqu'ils rédigent ou révisent leurs lois et règlements relatifs aux ressources en eau superficielle et en eau souterraine, afin de trouver un équilibre entre le développement socio-économique et la protection de l'environnement.
4. **Les défis institutionnels:** Une gouvernance efficace et rationnelle des ressources mondiales en eau douce nécessite des mécanismes politiques, juridiques, financiers et institutionnels adéquats, permettant de répondre aux nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux. Les structures de gouvernance existantes sont constituées, la plupart du temps, de cadres politiques, juridiques et institutionnels orientés vers la satisfaction des besoins en eau des êtres humains. Ces cadres abordent souvent de manière insuffisante, voire pas du tout, les besoins spécifiques des organismes de bassin en termes de capacités, pour qu'ils puissent assurer une protection et une utilisation durable des ressources en eau superficielle et en eau souterraine et de leurs services écosystémiques connexes.

## LE SEGMENT MINISTÉRIEL

Le segment ministériel examinera la voie à suivre en matière de gouvernance et de gestion durable des bassins transfrontaliers, en s'appuyant sur les résultats des débats menés dans le cadre du forum. Ce segment fournira des orientations pour parvenir aux objectifs mondiaux de politique générale, tels que ceux énoncés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, ou dans les accords multilatéraux sur l'environnement. L'objectif de ce segment est de stimuler un dialogue politique à la Conférence de Rio+20.

## V. Public visé

La conférence réunira les principales parties prenantes dans le domaine de la gestion des bassins transfrontaliers, tels que les directeurs des organismes de bassin et les chefs de délégation des pays membres des organismes de bassin, les organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales compétentes, les institutions financières internationales, les secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement, des membres de la société civile et des universitaires. Le segment ministériel réunira les ministres de l'environnement et des ressources en eau, ainsi que des fonctionnaires de haut rang s'occupant tout particulièrement des commissions ministérielles des organismes de bassin.

## VI. Lieu de la conférence

- La conférence aura lieu au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok, Thaïlande, du 26 au 28 octobre 2011.
- Les langues utilisées lors de la conférence seront l'anglais, l'espagnol et le français (un service d'interprétariat sera fourni durant les séances plénières et lors du segment ministériel).
- Le PNUE fournira des ressources financières limitées, pour permettre une participation des représentants de pays en développement et de pays à économie en transition.
- Pour vous inscrire à la conférence, veuillez contacter : [arnold.kreilhuber@unep.org](mailto:arnold.kreilhuber@unep.org) ou [lara.ognibene@unep.org](mailto:lara.ognibene@unep.org).
- Une conférence sans effet sur le climat : pour réduire à un minimum l'empreinte écologique du forum, la conférence sera une réunion sans papier, entre autres mesures. Les participants sont priés de consulter les documents par voie électronique pendant le forum, en utilisant le réseau sans fil sur les lieux de la conférence et/ou en téléchargeant les documents avant la tenue de la conférence, à l'adresse : [www.unep.org/delc/forumbasinorganizations](http://www.unep.org/delc/forumbasinorganizations).

## VII. Calendrier provisoire

24 et 25 octobre 2011

Réunion consultative préalable à l'intention des organismes de bassin africains

Première journée : 26 octobre 2011

9h - 10h30 : séance plénière d'ouverture, dont un discours liminaire sur les thèmes examinés pendant la première journée

Séances à thèmes (en parallèle)

**Thème 1** - Préserver les écosystèmes et la diversité biologique

10h30 – 16h30

- Groupes de discussion
- Déjeuner
- Discussion générale sur le thème

**Thème 2** - S'adapter aux changements climatiques

10h30 - 16h30

- Groupes de discussion
- Déjeuner
- Discussion générale sur le thème

16h30 - 17h30 : séance plénière de clôture de la première journée

Deuxième journée : 27 octobre 2011

9h - 10h30 – séance plénière d'ouverture, dont un discours liminaire sur les thèmes examinés pendant la deuxième journée

Séances à thèmes (en parallèle)

**Thème 3** - Lois et règlements relatifs à l'environnement

10h30 – 16h30

- Groupes de discussion
- Déjeuner
- Discussion générale sur le thème

**Thème 4** - Défis institutionnels

10h30 – 16h30

- Groupes de discussion
- Déjeuner
- Discussion générale sur le thème

16h30 - 17h30 : séance plénière de clôture de la deuxième journée

Troisième journée : 28 octobre 2011

9h – 17h - Segment ministériel : la gouvernance des ressources en eau douce après Rio+20

Les organismes de bassin sont des composantes essentielles de la gouvernance internationale de l'environnement. Une table ronde ministérielle donnera l'occasion aux participants de haut niveau de réfléchir au rôle de ces institutions, aux défis qu'elles doivent relever et aux opportunités qui s'offrent à elles, puis d'émettre des conclusions générales sur le premier Forum international de l'environnement à l'intention des organismes de bassin et de formuler des recommandations visant à améliorer la gouvernance des ressources en eau douce, dans la perspective de la Conférence de Rio+20 et plus loin dans l'avenir.

Le segment ministériel sera accessible à tous les participants. La table ronde ministérielle réunira les Ministres, les directeurs des organismes de bassin et d'autres participants invités de haut niveau.

## VIII. Liste des partenaires

- Association internationale des hydrogéologues (AIH)
- Association internationale du barreau (IBA)
- Association internationale du droit de l'eau (AIDA)
- Banque asiatique de développement (BAD)
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE)
- Commission du fleuve Mékong (MRC)
- Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW)
- Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
- Convention de Ramsar sur les zones humides
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Institut international de l'eau de Stockholm
- Ligue des États arabes
- Organisation des États américains
- Réseau international des organismes de bassin (RIOB)
- UNESCO-Programme hydrologique international (UNESCO-PHI)
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site: [www.unep.org/delc/forumbasinorganizations](http://www.unep.org/delc/forumbasinorganizations)